Bilan d'activité 2018-2019

Terres en villes

Le réseau des acteurs locaux des politiques agricoles et alimentaires d'agglomération et de métropole.

Le présent document fait le bilan de l'activité de Terres en villes depuis la dernière assemblée générale qui s'est déroulée le 12 juillet 2018 à Amiens à celle du 10 juillet 2019 qui s'est déroulée à Besançon.

Terres en villes est un lieu de gouvernance original qui associe les élus politiques et les élus socio professionnels pour le plus grand bénéfice des agglomérations, de leurs agricultures et de leurs habitants.

Le réseau poursuit trois missions :

- Echanger les savoir-faire entre membres,
- Expérimenter en commun
- Contribuer au débat sur la Ville et l'Agriculture

Mises en œuvre dans quatre grands chantiers :

- La co-construction des politiques agricoles (péri)urbaines
- La protection et la mise en valeur concertée des espaces agricoles, forestiers et naturels (péri)urbains
- L'économie agricole et la gouvernance alimentaire
- L'Europe et la coopération internationale

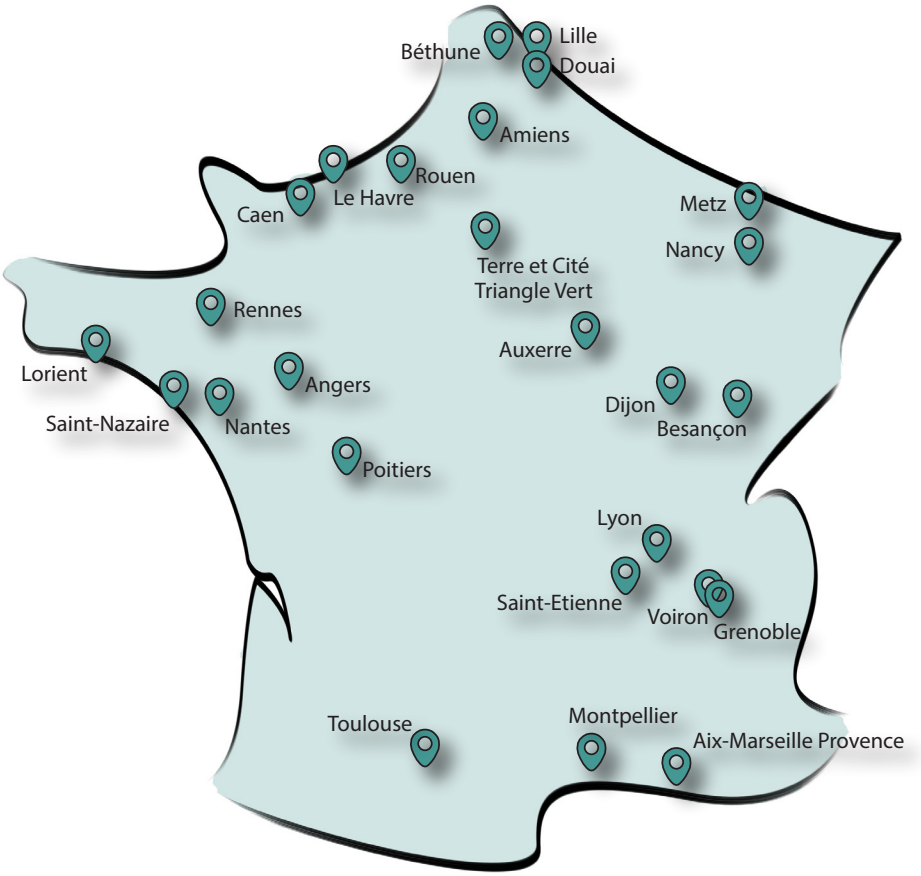

EDITO

L'alimentation s'impose désormais comme un élément incontournable de la gestion durable de nos territoires. C'est un ensemble d'acteurs, tant publics que privés, qui se met aujourd'hui en mouvement. Avec parfois, c'est vrai, des objectifs, une culture et des intérêts qui divergent. Mais nous avons la responsabilité de nous organiser pour permettre une transition du système alimentaire, d'aller vers une autre manière de nous alimenter et une autre manière de penser notre relation au territoire.

Un nombre impressionnant de territoires engagent des actions concrètes, souvent originales, pour se saisir de la question alimentaire et l'intégrer dans l'action territoriale. Dans ce contexte, Terres en villes affirme sa volonté d'enrichir le réseau de nouveaux membres aux initiatives innovantes, convaincu de pouvoir les appuyer dans leur trajectoire. L'année écoulée a d'ailleurs vu deux nouvelles agglomérations rejoindre le réseau : la Communauté urbaine de Grand Poitiers et la Communauté urbaine de l'Auxerrois.

Terres en villes s'affirme donc toujours plus comme un lieu ressources solide pour la co-construction de politiques agricoles et alimentaires. Et est en bonne voie pour l'être encore à l'avenir, en témoigne cette année passée où, grâce à la confiance renouvelée de ses partenaires, se mettent sur les rails des projets structurants (aux côtés de bien d'autres), comme la deuxième saison du Réseau National des Projets Alimentaires Territoriaux (RnPAT) financé par le Réseau Rural ou le projet de gouvernance alimentaire (Gouvalim III) financé par la Fondation Daniel et Nina Carasso.

Au-delà des analyses et de l'outillage des territoires, les actions de Terres en villes permettent des partenariats féconds, notamment avec les autres réseaux de territoires ou les réseaux de développement agricole. L'effet réseau est en effet aujourd'hui un formidable accélérateur de l'action publique territoriale.

Fort de ces avancées, Terres en villes exprime la voix de ses membres pour une transition alimentaire portée par les territoires.

Les Co-présidents

Jean-Claude Lemasson et Daniel Roguet

Des projets structurants pour un réseau national qui s'ouvre et qui intensifie ses collaborations

DES PROJETS AU LONG COURS POUR CONTINUER A FAIRE AVANCER LES MEMBRES

L'année 2018/2019 est marquée par le lancement de deux projets pluriannuels structurants pour Terres en villes. Le 17 juillet, la deuxième saison du Réseau National des Projets Alimentaires Territoriaux (RnPAT) a été approuvée par le comité exécutif du Réseau Rural National composé du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires et des Régions de France. Il s'agira donc de s'appuyer sur les acquis de la première saison qui a permis de belles avancées en matière de mise en relation des territoires de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) et d'appui méthodologique. Il s'agit désormais d'aller plus loin en investissant cinq axes : la sensibilisation de tous les acteurs aux enjeux de l'alimentation dans les territoires, l'observation et la caractérisation des PAT, l'accompagnement et l'outillage, l'innovation et la prospective et enfin la recherche de cohérence entre les échelles et entre territoires. Les financements sont prévus jusque 2021.

Mais c'est aussi le projet Gouvalim III (Gouvernance ALIMentaire des agglomérations), financé par la Fondation Daniel et Nina Carasso, qui se met sur les rails. Fortement connecté au projet RnPAT, il se concentre sur les agglomérations de Terres en villes et permettra au réseau de développer sa capacité d'expertise grâce à la valorisation des savoir-faire de ses membres, leurs échanges et les compétences de son secrétariat technique ainsi que de nouvelles formes de coopération, notamment avec la société civile. Ce projet constitue une occasion exceptionnelle pour engranger connaissances des territoires et appui à leurs pratiques quotidiennes en faveur de l'agriculture et de l'alimentation.

UN RESEAU NATIONAL D'AGGLOMERATIONS ET DE METROPOLES QUI S'OUVRE...

La dernière assemblée générale qui s'est tenue à Amiens en juillet 2018 a entériné une évolution statutaire importante de Terres en villes. Il est désormais possible pour le réseau d'accueillir des membres à statut provisoire, à savoir des territoires représentés soit par l'intercommunalité soit par la Chambre, et ce pour une durée de trois ans. Autant de temps pour convaincre l'autre binôme d'adhérer également au réseau.

C'est sur cette idée d'ouverture que l'équipe de Terres en villes s'est lancée dans une tournée dans toute la France afin de rencontrer les territoires actifs en matière d'agriculture et d'alimentation, de leur présenter le réseau et les bénéfices qu'en retirent les membres. L'objectif visant autant à faire rayonner les outils et méthodes d'accompagnement produits qu'à renforcer Terres en villes comme lieu ressources des politiques agricoles et alimentaires. Les fruits de ce travail devraient se faire ressentir sous la forme de nouvelles adhésions courant 2020 car sept agglomérations ou métropoles ainsi que six chambres d'agriculture ont déjà répondu favorablement à une rencontre.

Mais l'ouverture du réseau se traduit également par l'arrivée de la Coordination Nationale des Conseils de Développement (CNCD) en tant que membre associé, au même titre que le réseau des chambres d'agriculture

de France (APCA) ou l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) qui le sont depuis plusieurs années maintenant. Cette évolution est un atout majeur car la société civile est une composante incontournable de l'action territoriale en faveur de l'agriculture et de l'alimentation.

Enfin, autre signe de l'ouverture du réseau, la nouvelle version de la charte de Terres en villes a introduit la notion de système alimentaire territorial durable. Le geste est fort puisqu'il implique une approche systémique de l'alimentation et une prise en compte de l'ensemble des acteurs de la chaine alimentaire, au-delà des collectivités territoriales et des consommateurs, à savoir les producteurs, les transformateurs et les distributeurs.

...ET QUI INTENSIFIE SES COLLABORATIONS

L'ouverture ne peut pas se limiter à la posture mais doit se traduire par des actions communes avec ses partenaires. Terres en villes marque plus que jamais sa volonté de collaborer avec les autres réseaux de territoires dans un contexte où la montée en puissance de l'alimentation dans l'agenda politique a conduit ces derniers à s'emparer de la thématique. Le fait que ces réseaux comptent de nombreux territoires en commun avec Terres en villes vient appuyer la nécessaire collaboration. Des liens continuent donc à se renforcer au sein du pôle Joubert, nouveau siège social effectif depuis janvier, notamment avec l'AdCF avec qui Terres en villes a participé au groupe de travail des développeurs économiques intercommunaux, mais aussi par sa participation au congrès annuel à Deauville ou encore, à venir, l'organisation d'un Club agglos sur les projets alimentaires territoriaux.

La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) est également un partenaire qui compte désormais, en témoignent les travaux menés sur la planification alimentaire.

Mais les collaborations vont au-delà, en témoigne l'implication du réseau dans le RMT alimentation locale et les nombreux partenariats qui émergeront grâce au chef de filât du RnPAT saison 2.

UNE EQUIPE QUI SE RESTRUCTURE

Le passage de direction du réseau a été réalisé en janvier et a vu Marc Nielsen succéder à Serge Bonnefoy, secrétaire technique originel du réseau. Un changement attendu, en douceur et facilité par un retrait progressif. Serge, devenu expert senior à mi-temps en avril 2019 et jusqu'au 30 septembre 2020 poursuit les assistances à maitrise d'ouvrage PAT en cours et les recherches-action Frugal et AProTer ainsi que de l'axe 2 du RnPAT dédié à l'observation.

Montsé Pacheco, nouvelle gestionnaire administrative a été recrutée et mutualisée avec la Coordination Nationale des Conseils de Développement (CNCD), tandis que Paul MAZERAND continue son travail d'animation du réseau et Marie-Amélie Creps, basée à Grenoble, se concentre sur la mission Dijonnaise et la recherche action FRUGAL.

Les activités par grands chantiers

CHANTIER 1 : CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES AGRICOLES (PERI)URBAINES

Dans un contexte de montée en puissance de la question alimentaire et de l'élargissement de la question à un nombre toujours plus important d'acteurs, la co-construction comme moyen de l'action territoriale est désormais indispensable. Un stage réalisé par Héloïse Pousset (Université Jean-Monnet Saint-Etienne) a permis d'y voir plus claire sur la diversité des formes de cohabitation entre politiques alimentaires, politiques agricoles et dispositif PAT. Tout juste terminé, le travail constitue un beau renouvellement des connaissances des territoires Terres en villes et sera diffusé très prochainement.

Les Assises de Montpellier organisées les 5 et 6 février ont constitué un moment fort de l'année 2018. Co organisé par Montpellier Méditerranée Métropole, l'association Agropolis International, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale et Terres en villes, l'événement a rassemblé plus de 500 participants autour de sujets aussi variés que la logistique alimentaire, le gaspillage ou encore les besoins en formation. Ces assises étant accueillies alternativement par Montpellier et une autre agglomération Terres en villes, les prochaines rencontres, prévues en 2021, auront lieu à Nantes.

1ÈRES ASSISES TERRITORIALES
DE LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE
ET DE L'ALIMENTATION DURABLE
MONTPELLIER 2019

Plusieurs web conférences ont été organisées en partenariat avec IdealCo afin de capitaliser sur les travaux du RnPAT. C'est ainsi que trois sessions ont été organisées sur un même principe : faire intervenir un voire deux territoires membre(s) de Terres en villes sur un des neuf points de vigilance identifiés dans le guide RnPAT « Co-construire votre projet alimentaire territorial ».

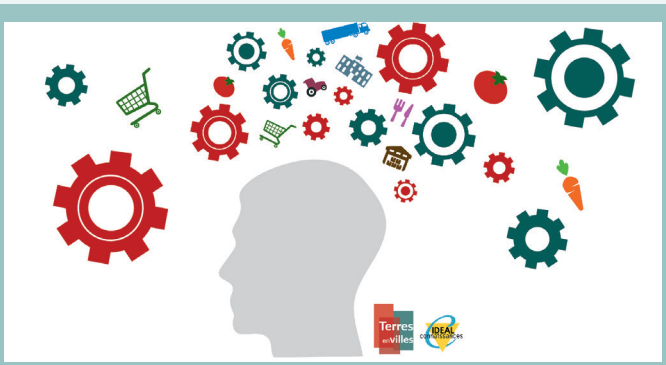

Trois web conférences ont ainsi été organisées sur l'alimentation durable des territoires, sur la maitrise d'ouvrage et la gouvernance des PAT et enfin sur les démarches participatives. Un outil apprécié par les membres, dans un contexte où le foisonnement d'événements amène chacun à se déplacer toujours davantage.

Le cycle reprendra à l'automne 2019 pour aborder la construction d'une stratégie alimentaire et sa traduction en programme d'actions, ainsi que les questions de communication, de financement et d'évaluation de PAT.

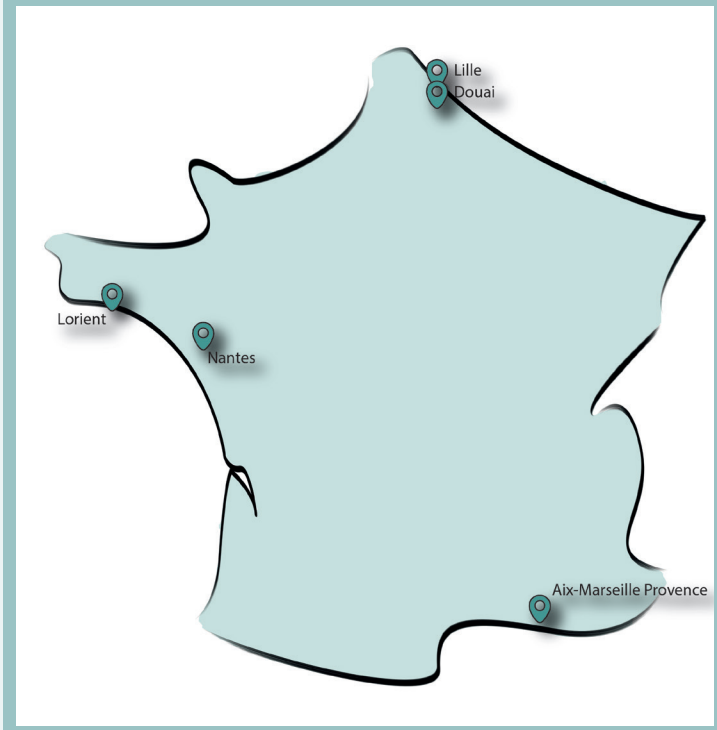

CINQ AGGLOMERATIONS ONT CONTRIBUE A ALIMENTER LE CYCLE DE WEB CONFERENCES "ALIMENTATION DURABLE DES TERRITOIRES"

L'offre en formation va continuer à se structurer puisqu'il est prévu de lancer prochainement un module de formation de chargés de mission en alimentation sur la base du référentiel métier réalisé avec AgroParistech et les Délégués Régionaux à l'Ingénierie à la Formation du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il est prévu une première version test qui sera ensuite ouverte à un public plus large.

CHANTIER 2 : PROTECTION ET MISE EN VALEUR CONCERTEE DES ESPACES AGRICOLES, FORESTIERS ET NATURELS (PERI)URBAINS

Les membres de Terres en villes, relayés par le conseil d'administration, ont émis le souhait que le chantier 2 reprenne de l'importance dans les actions du réseau. Une journée rassemblant les techniciens du réseau a dès lors été organisée sur la relation entre le foncier et l'alimentation. L'occasion de se pencher sur la Loi foncière en cours de discussion et d'échanger sur les enjeux liés. Mais aussi d'approfondir le lien entre le dispositif PAT et son opérationnalisation par le foncier agricole.

Les travaux sur la planification alimentaire, déjà initiés en 2017, se sont intensifiés dans le cadre du RnPAT au travers du partenariat avec la Fédération des Agences d'Urbanisme (FNAU). Suite aux ateliers d'échanges rassemblant plusieurs agences d'urbanisme, une publication a vu le jour sous la forme d'un dossier FNAU, apportant à la fois des éléments de compréhension sur cette notion émergente mais aussi en mettant en lumière des expériences réalisées par les agences (Rennes, Le Havre, Lyon, Ile-de-France, Metz, Aix-en-Provence et Nantes). La capacité à réaliser un diagnostic alimentaire, tant dans ses aspects économiques que comportementaux, les leviers fonciers ou l'implication de grands acteurs économiques font partie des principales préoccupations actuelles des agences.

Fort de cet acquis, le sujet a été approfondi au travers d'un PATLab, qui se veut une journée d'échanges et de réflexions faisant la part belle à la prospective et au croisement de dires d'acteurs d'horizons variés. Une façon originale de traiter un sujet émergent de la territorialisation de l'alimentation. Un groupe de travail se met en place afin de continuer à traiter le sujet dans les années à venir de manière à renforcer la reconnaissance et le portage politique des politiques agricole et alimentaire en favorisant leur prise en compte dans le projet d'agglomération et les documents cadre des politiques les plus structurantes.

Enfin, la synthèse du projet AgriPLUi a fait l'objet d'une impression papier, largement distribuée.

CHANTIER 3 : ECONOMIE AGRICOLE ET GOUVERNANCE ALIMENTAIRE

Le chantier 3 a continué de structurer une grande partie des activités et à renforcer Terres en villes comme lieu ressources des politiques agricoles et alimentaires.

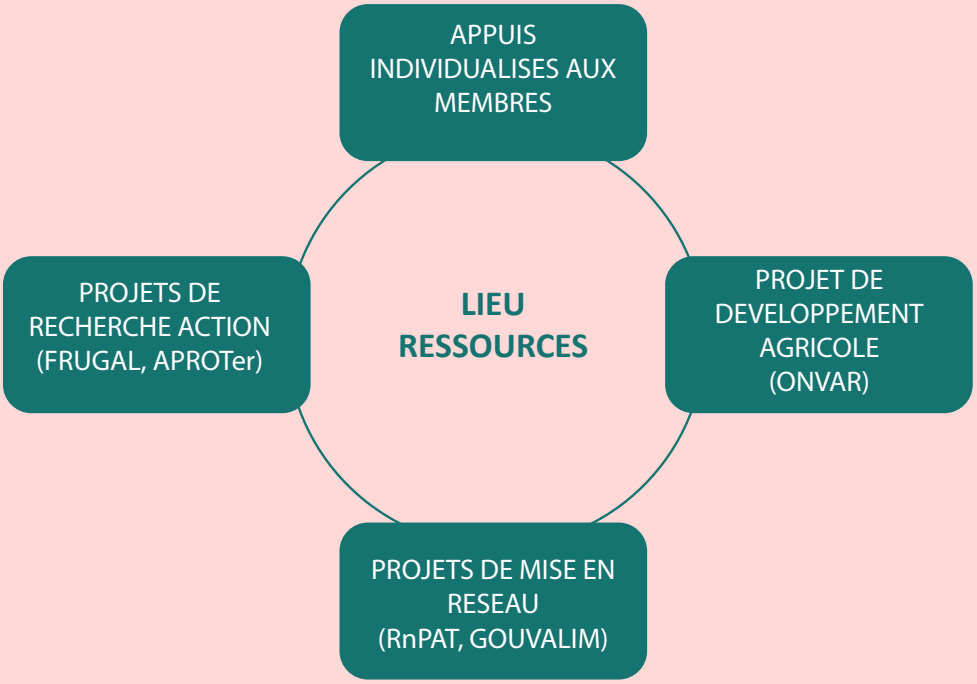

D'abord au travers du RnPAT saison 2 dont l'objectif affiché est la généralisation de la co-construction, la mise en œuvre partagée et l'évaluation des projets alimentaires territoriaux. Un réseau d'acteurs qui compte désormais 95 membres venant de différents mondes et qui diffuse bien au-delà de ce cercle, notamment par les interventions dans les territoires de l'équipe de pilotage du projet. C'est le 4 décembre qui a marqué le lancement de cette deuxième saison, par l'organisation d'un séminaire rassemblant une centaine de participants autour des cinq axes de travail (voir encadré). Plusieurs avancées majeures ont vu le jour depuis, à commencer par le développement de l'observatoire national des PAT (dont une banque des PAT). Trois niveaux de recensement des PAT permettront autant de niveaux d'analyse : identification simple, analyse comparative approfondie, analyses thématiques et évaluation. Un conseil technique et scientifique constitué de praticiens et de scientifiques a été créé afin de garantir la solidité des travaux, de favoriser le développement de la recherche action et de jeter des passerelles avec d'autres réseaux, notamment le réseau mixte technologique (RMT) « Alimentation locale ».

Les objectifs du Réseau National des Projets Alimentaires Territoriaux (RnPAT)

1er objectif : Consolider la co-construction à tous les niveaux et entre niveaux

2ème objectif : Rééquilibrer la dynamique PAT au profit des territoires ruraux

3ème objectif : Contribuer à la cohérence des politiques

-En développant la coopération entre territoires ruraux et urbains,

-En améliorant la complémentarité des actions publiques en faveur de l'alimentation et du développement rural aux différentes échelles

L'axe de travail relatif à l'outillage des parties prenantes de PAT a également connu des avancées majeures avec la construction d'une banque de ressources. Outils méthodologiques, éléments bibliographiques, formations, appel à projets, offres d'emplois et stages sont autant d'éléments mis à disposition d'acteurs de PAT.

L'articulation des échelles dans les initiatives alimentaires a été abordée au travers d'un séminaire innovant tenu à Douai et qui a permis de mettre en lumière la nécessaire coordination des actions entre communes et intercommunalité. Mais c'est également vers le régional que se sont concentré les travaux au travers d'expérimentations avec trois réseaux régionaux de PAT.

Enfin, l'ensemble de ces travaux sont hébergés sur un site internet qui se renouvelle.

Officiellement lancé fin 2018, le projet quinquennal Gouvalim III financé par la Fondation Daniel et Nina Carasso vise à généraliser les politiques agricoles et alimentaires interterritoriales et coconstruites dans les agglomérations et métropoles françaises en contribuant à l'amélioration de celles de ses membres et en mettant à disposition des acteurs hors réseau les principaux outils et recommandations de base. Fortement connecté au projet RnPAT, le projet Gouvalim III joue le rôle de catalyseur des activités du réseau.

Les six axes du projet GOUVALIM III (GOUVernance ALIMentaire)

Caractériser la gouvernance des politiques agricoles et alimentaires

Généraliser ces politiques

Intégrer ces politiques au projet de territoire

Articuler le projet alimentaire aux autres échelles territoriales

Favoriser l'inter territorialité

Contribuer au débat sur « l'Alimenter ».

Mobiliser toutes ses compétences pour agir sur l'alimentation locale (MYCAAL). Voilà le nouveau projet porté par le laboratoire CNRS « Droit et changement social » (DCS) de la Faculté de Droit et de Sciences politiques de l'Université de Nantes, et dans lequel Terres en villes est activement impliqué. Il s'agira de construire une base dynamique de connaissances juridiques couplées à des expériences pratiques au service des collectivités locales qui veulent développer des projets dans le domaine de l'alimentation locale.

A la demande l'ADEME Pays de la Loire, Terres en villes s'est investi dans la logistique et le commerce alimentaire et son intégration dans les projets alimentaires territoriaux. Les agglomérations de Nantes, Rennes, Angers et Lorient ont servi de terrain d'étude pour tester une méthode de caractérisation des dispositifs logistiques mais aussi pour identifier, au travers d'entretiens, les freins et leviers pour une relocalisation des activités logistiques liées à l'alimentation. Au final, près d'une dizaine de fiches, relevant du diagnostic, de bonnes pratiques ou de recommandations ont été réalisées. L'année 2019/2020 devrait permettre une dissémination des résultats dans les territoires étudiés.

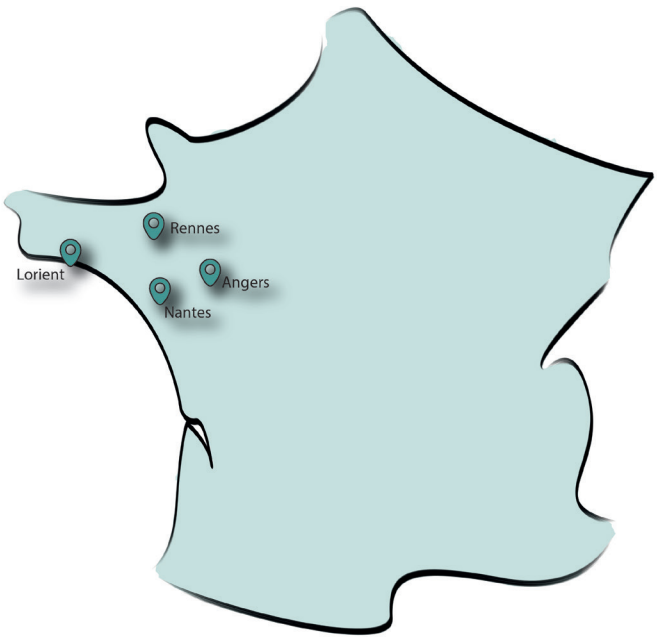

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
DIRECTION RÉGIONALE
Pays de la Loire

LES TRAVAUX DE LOGISTIQUE ET DE COMMERCE ALIMENTAIRE SE SONT CONCENTRES SUR QUATRE AGGLOMERATIONS DU GRAND-OUEST

Le projet ONVAR de Terres en villes s'est poursuivi en s'appuyant sur les acquis importants de l'année 2017-2018 sur la prise en compte de l'alimentation par le développement agricole (au niveau des compétences des conseillers, de la structuration des organismes, mais aussi au niveau des liens entre monde agricole et agglomérations). Un cycle de groupes d'échanges s'est récemment mis en place : la pratique du conseil aux agriculteurs et le métier de chargé de mission en agriculture et alimentation sont au centre des discussions. Enfin, les travaux sur les outils des conseillers se poursuivent.

Fin 2018 a été lancé le projet LabPSE dont l'organisation Trame (Réseau de réseaux de développement agricole) est chef de file et Terres en villes l'un des partenaires, et qui se déploie surtout sur l'ouest (principalement la Bretagne). Ce projet vise à explorer et expérimenter le dispositif des Paiements pour Services Environnementaux. Ceux-ci peuvent particulièrement intéresser les membres de Terres en villes.

La recherche-action FRUGAL a poursuivi sa route. Le séminaire de recherche qui s'est déroulé à Rennes au mois de mai a confronté les nombreux et variés résultats scientifiques, précisé les synthèses à venir et les modalités de valorisation auprès de la communauté scientifique comme des acteurs. Un vaste programme de groupes locaux, de coproduction de livrables et de diffusion dans lequel sont fortement impliqués Terres en villes et plusieurs de ses membres. Points d'orgue annoncés en 2020 : groupes locaux consacrés à la prospective à partir des résultats Frugal, séminaire final Frugal en juin à Rennes et symposium final du programme PSDR4 en octobre/novembre, vraisemblablement en Pays de la Loire.

Frugal research
Formes urbaines
et gouvernance alimentaire

Enfin, quatre agglos de Terres en villes ont fait appel à l'équipe technique pour les appuyer dans l'élaboration de leur PAT. Ces missions, indispensables pour rester en contact avec les préoccupations de terrain, sont venu conforter le savoir-faire du réseau. L'assistance à maîtrise d'ouvrage de Douais Agglomération se termine, avec la réalisation des actes du séminaire et celle de la Multipôle Sud 54 également avec une intervention devant le conseil du syndicat mixte le 6 juillet. Une nouvelle mission est engagée à la Métropole Européenne de Lille pour finaliser le PAT et aider à sa mise en œuvre en 2020. Quant à Dijon Métropole, dont la mission se terminera en septembre, il a été question de proposer une méthode d'élaboration du PAT qui garantit une cohérence stratégique et durable avec les autres initiatives du territoire, dont le projet « territoire d'innovation - grande ambition (TIGA) ».

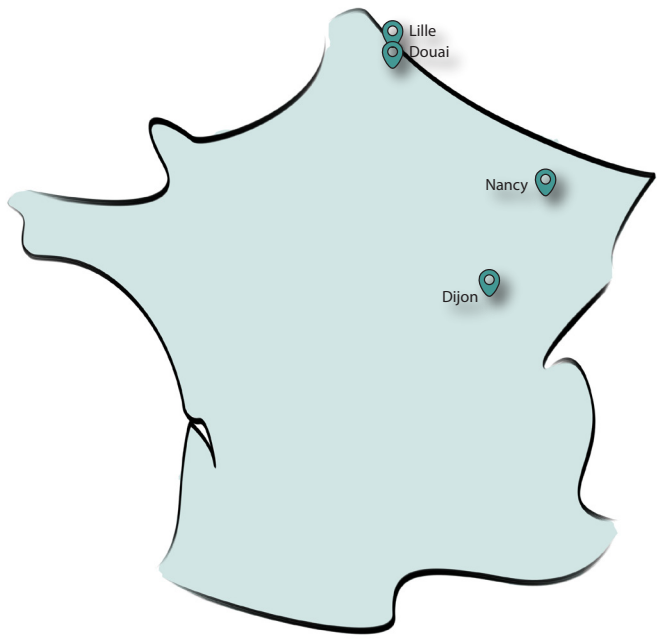

QUATRE AGGLOMERATIONS ONT FAIT L'OBJET D'UN APPUI SPECIFIQUE DE L'EQUIPE TECHNIQUE DE TERRES EN VILLES

CHANTIER 4 : EUROPE ET COOPERATION INTERNATIONALE

La réforme de la Politique agricole commune (PAC), la mondialisation des questions d'agriculture urbaine et d'alimentation (Pacte de Milan, FAO…) et la montée en puissance des gouvernements locaux dans les politiques de développement durable sont autant d'éléments qui poussent Terres en villes à se saisir de la thématique internationale. Mais au-delà de l'agenda international, ce sont les demandes des membres adressées au réseau qui vont dans ce sens.

Un point complet de la coopération internationale des agglomérations membres (mais aussi d'autres territoires) dans le cadre d'un stage RnPAT a donc été réalisé par Soisic Ollion (Sciences Po Paris). Il met en évidence les dispositifs mobilisés (coopération décentralisée, programmes européens, réseaux internationaux, associations de coopération internationale), la nature des actions réalisées dans le champ de l'alimentation et enfin leur lien avec les politiques agricoles et alimentaires locales, dont le dispositif PAT. Cet état des lieux sera débattu et permettra dans l'année 2019-2020 de réaliser un porter à connaissance des bonnes pratiques et des potentialités de transferts entre agglomérations membres.

Mais l'année 2018-2019 a permis également des avancées sur le positionnement du réseau sur la scène internationale, avec en ligne de mire la volonté de bénéficier de l'effet réseau dans le développement de la coopération internationale. Une identification des équivalents de Terres en villes a donc été réalisée à l'échelle européenne et les premiers contacts déjà pris (Royaume-Unis, Espagne, Italie, Allemagne, Pays-Bas). Il s'agira dans l'année qui vient de cadrer les objectifs et moyens d'une collaboration qui devrait permettre tant l'échange de pratiques que l'information sur les appels à projets, le montage de consortiums ou encore d'affirmer le poids des territoires dans le débat international notamment par la participation à des événements organisés par l'Union Européenne (PEI).

Terres en villes

Le réseau français des acteurs des politiques agricoles et alimentaires d'agglomérations

www.terresenvilles.org

22, rue Joubert
75009 Paris

40, avenue Marcelin Berthelot
CS92608 - 38036 Grenoble Cedex 2